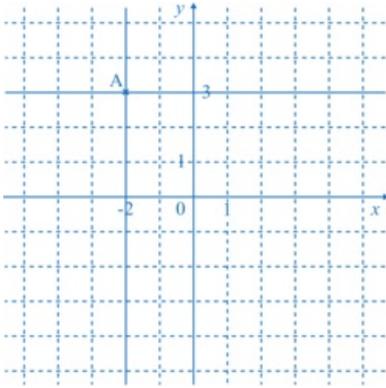


## Fiche

Dans un plan muni d'un repère orthogonal, la position d'un point  $A$  est définie par deux nombres relatifs qui sont ses **coordonnées** : la première  $a$  est l'**abscisse** de ce point et la deuxième  $b$  son **ordonnée**. On note  $A(a ; b)$ .

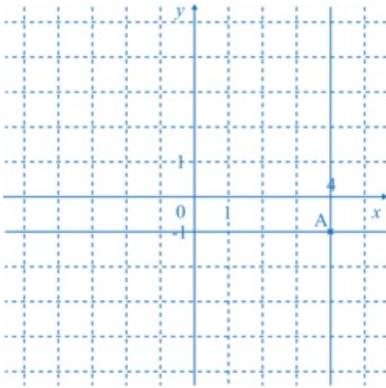
Le point  $O$  de coordonnées  $(0 ; 0)$  est l'origine du repère orthogonal.

Lire les coordonnées d'un point du plan :



On cherche l'abscisse d'un point sur l'axe horizontal (axe des abscisses) et son ordonnée sur l'axe vertical (axe des ordonnées) : les coordonnées du point  $A$  sont  $A(-2 ; 3)$ .

Placer un point dans le plan :



Pour placer le point  $A(4 ; -1)$  :

- On cherche sur l'axe des abscisses le point d'abscisse 4 et on trace une droite verticale passant par ce point ;
- On cherche sur l'axe des ordonnées le point d'ordonnée  $-1$  et on trace une droite horizontale passant par ce point ;
- Le point  $A$  est à l'intersection de ces deux droites.